



Amélioration de l'habitat



**AMELIORATION
DE L'HABITAT**
Des aides pour financer vos travaux

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie

Permanence sans rendez-vous
Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
A la Communauté de Communes
12 rue Robert Fossorier, 14803 DEAUVILLE Cedex

CALENDRIER SUR L'ANNEE 2018 (pas de permanence au mois d'août)

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois

18 janvier - 1^{er} février / 15 février - 1^{er} mars / 15 mars - 05 avril / 19 avril - 03 mai / 17 mai - 07 juin / 21 juin
05 juillet / 19 juillet - 06 septembre / 20 septembre - 04 octobre / 18 octobre
Pas de permanence le 1^{er} jeudi de novembre (férié) / 15 novembre - 06 décembre / 20 décembre

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Territoires en NORMANDIE
Premier réseau associatif national au service de l'habitat

02 31 86 70 50 - solihanormandie.fr

Les permanences Habitat permettent aux habitants (propriétaires et locataires) de bénéficier de conseils gratuits sur les plans technique, administratif, social et financier. Ces conseils se matérialisent par les missions suivantes :

- Informer les habitants en matière d'aides à l'amélioration de l'habitat et au développement durable,
- Fournir gratuitement aux propriétaires un dossier de pré-étude permettant de définir le plan de financement,
- Effectuer les visites à domicile et réaliser les diagnostics techniques agréés par l'Anah pour l'obtention des subventions (diagnostics autonomie, énergétique, grille d'insalubrité,...),
- Elaborer le plan de financement prévisionnel du projet,
- Préparer les dossiers de demande de subventions et prêts à taux réduits auprès de tous les financeurs,
- Mettre en place les avances remboursables et assurer les demandes de paiement auprès des organismes.